

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Avis de convocation / avis de réunion

VEOLIA ENVIRONNEMENT

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 3 498 626 330 euros
Siège administratif : 30, rue Madeleine Vionnet – 93 300 Aubervilliers
Siège social : 21, rue La Boétie – 75008 Paris
403 210 032 RCS Paris

Rectificatif à l'avis de réunion de l'assemblée générale mixte du 15 juin 2022, publié au *Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO)* n°45 du 15 avril 2022, avis N°2200952

Dans le texte de l'ordre du jour à caractère extraordinaire (25^{ème} résolution), il convient de lire :

*« Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié du Groupe et des mandataires sociaux de la Société ou de certains d'entre eux, emportant **renonciation de plein droit des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription** ; »*

Au lieu de :

*« Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié du Groupe et des mandataires sociaux de la Société ou de certains d'entre eux, sous conditions de performance, emportant **renonciation de plein droit des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription** ; »*

Le reste de l'avis de réunion demeure inchangé.

Le conseil d'administration.